

Protocole dans le cadre de la réouverture des écoles.

Nom de l'établissement :	Lycée français Théodore Monod, Nouakchott
--------------------------	---

Cette proposition de protocole a été établie lors de la tenue de: (préciser les instances et leurs dates) :	
<ul style="list-style-type: none"> • Conseil pédagogique • Conseil des maîtres 	
<ul style="list-style-type: none"> • CHSCT / CS • Conseil d'Etablissement 	lundi 31 août 2020

I- Etat des lieux :

Nombre total d'élèves	1100	Nombre total de personnels	107
Nombre d'élèves des classes maternelles	145	Nombre de personnels enseignants	80
nombre d'élèves de classes élémentaires	400	Nombre de personnels d'éducation	11
nombre d'élèves des classes de collège	320	Nombre de personnels techniques	9
nombre d'élèves des classes de lycée	245	Nombre de personnels administratifs	7

Nombre de bâtiments de l'établissements	25	Nombre de bureaux administratifs	9
Nombres de salles de classes	50	Nombre d'espaces cafétéria	2
Nombre de salles annexes supplémentaires	5	Nombre de vestiaires pour les personnels techniques	1
Nombre de cours de récréation	4	Nombre de plateaux sportifs dans l'établissement	1
Nombre de salles de professeurs	1	utilisation de plateaux sportifs extérieurs	0
Nombre de d'espaces sanitaires et WC adultes	8	Nombres d'espaces sanitaires et WC élèves	9

II- Mesures sanitaires

Modalité d'information des familles, des élèves et de formation des personnels
Note d'information pour les familles Note de service pour les personnels + présentation orale si besoin (non lecteurs) Présentation pour les élèves : gestes barrières et distanciation sociale...supports adaptés à chaque tranche d'âge.
Dispositifs pour préserver la distanciation lors des entrées et sorties des écoles
Utilisation des deux portails pour différencier l'entrée primaire (portail « fournisseurs ») et l'entrée secondaire (portail habituel) 1 ^{er} degré : entrée différenciée entre maternelle et élémentaire, sorties échelonnées 2 nd degré : distribution de gel hydro alcoolique à l'entrée, 1 seule personne à la fois dans le sas d'entrée. Responsabilité individuelle et collective des familles et des élèves sur la voie publique. Cf. information préalable faite à l'ensemble de la communauté éducative.
Aménagement et entretien des établissements scolaires
Formation des agents d'entretien de l'établissement et des prestataires de l'établissement au protocole de nettoyage.
Adaptation des règles de distanciation en milieu scolaire dans tous les espaces de l'établissement (y compris modalité de l'alternance)
<u>1^{er} degré</u> : - Les récréations se dérouleront à des horaires décalés. Des pauses toilette sont naturellement prévues. Le lavage des mains sera obligatoire à chaque entrée en classe. <u>2nd degré</u> : - Durant les trois premières semaines de septembre, accueil « tournant » des classes de collège et 2 nd e. Fonctionnement habituel souhaité à compter du 21 septembre <u>Pratique de l'EPS</u> : L'équipe d'EPS travaille à proposer des activités conformes aux préconisations de distanciation notamment. <u>Enseignements scientifiques</u> : Protocole de nettoyage particulier du matériel et machines partagés par les élèves en cours d'écriture avec les équipes.
Stratégie visant à réduire le brassage des élèves dans l'établissement
Les élèves ont cours autant que possible dans une seule salle de classe (hors cours en salles spécialisées) Les déplacements sont minimisés. Gel hydro alcoolique dans chacune des salles de classe.

Récréations :

1er degré :

Récréations en horaires décalés (utilisation des deux grandes cours pour cycle 2 puis cycle 3).

2nd degré :

- 1 récréation pour tous : sensibilisation distanciation physique et gestes barrières
- Présence massive des surveillants dans les espaces dévolus aux différents niveaux
- Sensibilisation des élèves sur le nombre maximum d'élèves dans les espaces WC (Affichage)

Information des parents sur leur rôle.

Surveillance de l'apparition de symptômes chez leur enfant.

Prise de température avant le départ à l'école et au retour de l'école.

Demander à ce qu'ils participent à la sensibilisation des règles de distanciation et des gestes barrières.

Demander aux familles la fourniture des masques au secondaire.

Appel à la responsabilité individuelle et collective.

Les réunions d'information de rentrée habituelles se tiendront à distance.

Politique de l'établissement concernant le port du masque pour les élèves, les personnels.

Demande aux familles d'acheter des masques en tissu lavables ou masques chirurgicaux au second degré.

Fourniture de 2 masques en tissu pour tous les personnels.

Port du masque obligatoire pour les personnels et les élèves du secondaire.

Lorsque la distanciation le permet (cours en TP par exemple) le port du masque peut être rendu facultatif. Des pauses pourront être organisées par les professeurs en dehors des temps de récréation pour permettre un petit temps « d'aération » à l'extérieur de la salle de classe.

Organisation du périscolaire

Pas de reprise du périscolaire ni de l'UNSS avant octobre 2020.

Gestion d'un cas suspect dans un établissement scolaire

Tout symptôme évocateur d'infection COVID-19 chez un enfant constaté par le personnel de l'établissement scolaire doit conduire à l'éviction immédiate de l'enfant. En cas de doute sur les symptômes d'un enfant, une prise de température pourra être réalisée par l'infirmière scolaire dans un espace dédié en dehors de l'infirmierie.

En cas de doute, appel du médecin référent de l'ambassade de France.

III- Mesures pédagogiques

Proposition de calendrier de reprise des cours (éventuellement distinguer par niveaux)

Rentrée des élèves le 2 septembre, fonctionnement habituel au primaire, au secondaire du 3 au 18 septembre alternance en fonction des salles occupées par les examens.

Dispositif de continuité pédagogique en faveur des élèves non présents pour cause d'alternance (éventuellement distinguer par niveaux)

L'établissement s'efforcera de maintenir un lien à distance avec les élèves qui ne pourraient pas rentrer aux dates indiquées (départ du pays, vulnérabilité particulière d'un enfant ou d'un membre de la famille...) à l'aide des moyens qui étaient déjà utilisés.

Pour les élèves présents :

- temps de retrouvailles avec les élèves (temps d'échanges)
- temps de bilan des acquis des élèves pour mieux les accompagner
- poursuite et consolidation des apprentissages

Proposition de calendrier pour la tenue des conseils de classe et conseil des maîtres

A définir.

Commentaires - Mesures spécifiques

Reprise en présentiel pour tous les personnels
Etude au cas par cas des situations complexes.

III- Mesures administratives

Adaptation de l'organisation du fonctionnement administratif de l'établissement

La communication par courriels et téléphone avec les familles sera privilégiée.
Le port du masque est obligatoire pour toute personne entrant dans l'établissement. Du gel hydro alcoolique est distribué dans le sas.